

Orléans, le 15 février 2021

**Liste des destinataires au verso**

Réf. DIC/n°3-2021

Objet : **Consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation**  
du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021

PJ : Documents pour informer et relayer la consultation

Mesdames les Préfètes, Messieurs les Préfets,

Le délégué de bassin Loire-Bretagne vous a informés par mail en date du 4 janvier 2021, des modalités, définies par le code de l'environnement<sup>1</sup>, de la consultation du public sur :

- le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 et son programme de mesures,
- le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027.

Cette consultation aura lieu du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021 sur internet et au siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Afin de vous permettre, comme le prévoit la procédure, de relayer l'information sur le site internet de la préfecture, nous mettons à votre disposition des outils, des documents à télécharger et des liens sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr) où le questionnaire peut être complété.

Les services de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire, coordinatrice du bassin, restent à votre disposition pour tout éclairage complémentaire sur cette consultation.

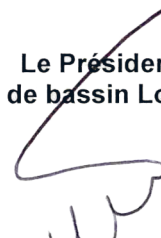
Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Préfètes, Messieurs les Préfets, l'expression de notre haute considération.

**Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,  
coordonnateur du bassin Loire-Bretagne**



Pour le préfet de région et par délégation  
la secrétaire générale pour les affaires régionales  
Edith CHATELAIS

**Le Président  
du comité de bassin Loire-Bretagne**



**Thierry BURLOT**

<sup>1</sup> articles L212-2 et L566-11 du code de l'environnement.

## Liste des destinataires :

Préfètes et préfets des départements :

- Allier (03)
- Ardèche (07)
- Cantal (15)
- Charente (16)
- Charente-Maritime (17)
- Cher (18)
- Corrèze (19)
- Côte d'or (21)
- Côtes-d'Armor (22)
- Creuse (23)
- Eure-et-Loir (28)
- Finistère (29)
- Ille-et-Vilaine (35)
- Indre (36)
- Indre-et-Loire (37)
- Loir-et-Cher (41)
- Loire (42)
- Haute-Loire (43)
- Loire-Atlantique (44)
- Loiret (45)
- Lozère (48)
- Maine-et-Loire (49)
- Manche (50)
- Mayenne (53)
- Morbihan (56)
- Nièvre (58)
- Orne (61)
- Puy-de-Dôme (63)
- Rhône (69)
- Saône-et-Loire (71)
- Sarthe (72)
- Deux-Sèvres (79)
- Vendée (85)
- Vienne (86)
- Haute-Vienne (87)
- Yonne (89)